

CAPACITES D'ENTREPOSAGE DE L'ANDRA AU CIRES

- Art 42 DU PNGMDR 2016-2018 -



GT-PNGMDR du 11/09/2019

Les déchets concernés et l'installation d'entreposage

Les déchets : hors secteurs production d'énergie d'origine nucléaire et force de dissuasion nucléaire ou à la propulsion nucléaire).

Ils sont issus soit des différents usages historiques de la radioactivité, soit d'activités en cours.

- déchets d'assainissement de sites pollués essentiellement contaminés au thorium ou au radium,
- têtes de paratonnerres (radium 226 et américium 241),
- sources scellées ou non scellées (détecteurs incendie, sources à usage médical...),
- objets divers en uranium métallique appauvri,
- ferrailles, verres, toiles de filtre, sels de radium de thorium ou d'uranium ...).

Le bâtiment d'entreposage est situé au Cires dans le même périmètre ICPE que le stockage TFA.

- capacité actuelle : 4 500 m³,
- extension autorisée et possible : 6 000 m³,
- période d'entreposage : 30 ans (2042),
- capacités radiologiques maximales (à partager avec l'ensemble des bâtiments du Cires) :
 - 26 TBq pour le 14C,
 - 2 TBq de ³H.

Taux d'utilisation de l'entreposage et perspectives

Taux d'utilisation inférieur aux prévisions :

- Au 31/08/2017, le volume consommé est de 852 m³ dont 760 m³ occupés par des déchets relevant de la filière FAVL. (au 31/08/2019, les volumes sont respectivement 866 et 794 m³).
- Les activités présentes dans l'ensemble des bâtiments industriels du Cires sont respectivement égales à 0,229 TBq en 3H et à 0,385 TBq en 14C. (au 31/08/2019, les activités sont respectivement 0,193 et 0,293 TBq).

Perspectives :

Le flux de réception annuel constaté au bâtiment d'entreposage est bien plus faible que prévu : 20 à 30 m³ contre 250 m³ prévus pris en compte pour dimensionner l'installation.

Les conditions actuelles d'utilisation de l'entreposage sont très inférieures à ses capacités : besoin couvert pour au moins 100 ans (sous réserve d'obtention de prolongation de la durée de fonctionnement de l'installation).

L'Andra ne devrait pas avoir besoin d'extensions de capacité.